

STEPHANE LE FOLL MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.agriculture.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 avril 2016 N°1344

Revue des neuf solutions de la Nouvelle France Industrielle

Stéphane LE FOLL et Emmanuel MACRON saluent la mobilisation des entreprises de la filière alimentaire

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique ont réuni ce jour le groupe projet de la Solution « Alimentation intelligente » pour faire un point d'étape un an après l'adoption de la feuille de route et pour en présenter les nouveaux axes.

Cette solution promeut des projets stratégiques pour la filière agroalimentaire et est organisée suivant plusieurs axes : les aliments destinés à des besoins spécifiques (enfants, sportifs), la modernisation des outils d'abattage et de découpe, l'amélioration de points clés du processus de fabrication des aliments que sont les emballages, les capteurs d'analyse rapide et les techniques de froid durables.

A ce jour, 60 projets issus de la Solution « Alimentation intelligente » ont été soutenus par l'Etat à hauteur de plus de 87M€ depuis 2014, dont une majorité portée par des petites et moyennes entreprises. Cinq projets en particulier ont été mis à l'honneur à l'occasion de la revue de la solution alimentation intelligente (cf annexe).

Le groupe projet a élargi sa réflexion à de nouveaux axes qui doivent permettre :

- de faire émerger ou de conforter le leadership mondial de la filière agroalimentaire française dans le domaine des ferments et de la valorisation des protéines,
- d'accélérer l'intégration des outils du numérique dans la filière alimentaire pour maximiser les potentiels offerts par le développement du big data, développer la traçabilité des produits, encourager les nouvelles formes de commerce et apporter davantage de services aux consommateurs.

Stéphane LE FOLL et Emmanuel MACRON ont salué le travail réalisé par le groupe projet et l'ensemble des participants à la solution et les ont invité à poursuivre la dynamique afin d'engager au plus vite la mise en œuvre des projets collectifs qui doivent concrétiser les ambitions des nouveaux axes protéines, ferments et numérique. Ils ont confirmé que la stratégie développée dans le cadre de la solution « Alimentation intelligente » sera pleinement prise en compte dans l'élaboration des priorités du futur programme des investissements d'avenir annoncé par le Président de la République, qui sera doté d'une enveloppe supplémentaire de 10 milliards d'euros.

Toutes les entreprises qui ont des projets individuels ou collaboratifs, en lien direct avec les priorités de la solution industrielle, et qui auraient besoin d'un accompagnement pour le concrétiser sont invitées à se rapprocher des opérateurs que sont FranceAgriMer, Bpifrance ou l'Ademe qui disposent d'une expertise et d'outils d'accompagnement dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir, dont notamment :

- ✓ Les appels à projets "Innovation et compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires" et "Reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe" de FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/lAA/Aides/Investissements-d-Avenir-P3A
 - L'appel à projets "industrie et agriculture éco-efficiente" de l'ADEME : <u>www.ademe.fr/appels-propositions</u>
- ✓ L'appel à projet « projets de recherche et développement Structurants pour la Compétitivité » de Bpifrance : http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nospartenaires/Poles-de-competitivite/Poles-de-competitivite/Presentation-AAP-PSPC
- ✓ Le fonds sociétés de projets industriels (SPI) de Bpifrance : <u>http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Fonds-SPI-Societes-de-projets-industriels</u>
- ✓ Les dispositifs de prêts et de garantie de Bpifrance : www.bpifrance.fr

Les 5 projets mis à l'honneur à l'occasion de la revue de la solution « Alimentation intelligente » :

✓ Projet PROLEVAL: porté par Valorex (PME Bretonne) en partenariat avec Dijon Céréales, Terrena et l'INRA et labellisé par les pôles de compétitivité IAR, Valorial et Vitagora, le projet vise à intégrer de façon pérenne les oléo-protéagineux français (pois, lin, pois, lupin, féverole) dans l'alimentation animale afin d'améliorer l'équilibre en acides gras de la viande et les performances environnementales de l'élevage. Ce projet vise également à concevoir des traitements innovants des graines pour les rendre plus digestes et plus assimilables dans la nutrition des animaux de rente.

Montant de l'investissement : 17 M€ Montant du soutien public : 8,2 M€

✓ Projet VALOCEAN: porté par FORCE MER, RENZ et AGROCAMPUS OUEST, en lien avec l'amont de la filière, développent un dispositif innovant de vente à ligne de colis de produits de la mer prêts à cuisiner, livrés dans un contenant innovant conservant le froid (entre 0°C et 2°C) jusqu'au domicile du consommateur ou dans une boîte aux lettres connectée et réfrigérée en hall d'immeuble.

Montant de l'investissement : 12 M€ Montant du soutien public : 4,9 M€

✓ Salaisons CROS: Cette PME familiale située à Murat-sur-Vèbre (81), est spécialisée en salaisons sèches (jambons, saucisses et saucissons secs). Elle investit dans une nouvelle usine à Saint-Pierre de Rébourguil (12), avec un système centralisé de froid durable à l'ammoniac et des procédés très avancés de séchage du jambon.

Montant de l'investissement : 6,6 M€ Montant du soutien public : 1,159 M€ ✓ Novolyse : Cette jeune entreprise innovante développe une approche préventive de la sécurité alimentaire dans les procédés de production d'ingrédients agroalimentaires secs. La maîtrise du risque microbiologique est associée à l'utilisation de germes modèles non pathogènes.

Montant de l'investissement : 1,46 M€ Montant du soutien public : 0,65 M€

✓ Projet EcoNutriCake: porté par Ets Moulin en partenariat avec ONIRIS et AGIR, le projet vise à développer une gamme de biscuits et gâteaux adaptés aux besoins nutritionnels spécifiques de populations vulnérables (enfants, adolescents et personnes à risque de maladies cardio-métaboliques) tout en répondant aux attentes « gourmandise et plaisir » des consommateurs.

Projet en cours de conventionnement avec Bpifrance

Contacts presse:

Cabinet de Stéphane Le FOLL : 01 49 55 59 74 Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13